



Rapport du président, commission des cabanes, 2021

Malgré le covid, des incertitudes sur de possibles fermetures ou quarantaines, et les capacités de lit réduites, les gardiens et gardiennes ont rempli leur cabanes et ont fait une très bonne année 2021.

Au niveau de la commission, 2021 a également été une grosse année avec des projets d'envergure. Nous avons obtenu le permis de construire pour la cabane de Trient, la conférence des Présidents du CAS a approuvé le projet de rénovation et la campagne de recherche de fond bat son plein. Le bureau d'architecture a fini les plans d'exécution de l'ouvrage et se concentre sur les appels d'offres d'entreprise. Le planning, ambitieux, fixe le début des travaux à mi-juillet 2022. Le chantier se déroulera sans interruption mais au gré des aléas météorologique jusqu'à Noël. Après les Fêtes, les travaux reprendront jusqu'à mi-mars. La cabane devrait être totalement rénovée pour la saison de la Haute-Route 2023.

Autre point architectural : un concours d'architecture pour la reconstruction de bivouac Mittelaletsch a été mené afin de trouver le meilleur projet possible pour cet emplacement emblématique des Alpes suisse. Le concours s'est déroulé en deux phases ; une première phase sur dossier de candidature où six bureaux ont été sélectionnés par le jury selon leurs références puis une seconde phase où un projet doit être proposé. Le jugement aura lieu courant 2022.

Les travaux d'entretiens de nos cabanes sont le centre des préoccupations de la commission et chaque année nous travaillons à les maintenir en état. Cette année, nous avons ajouté des barres de toit à la cabane Rambert afin d'assurer que la neige ne glisse pas et fonde sur le toit (source d'eau de la cabane). Une étude pour le remplacement de toilettes de la cabane d'Orny a été effectuée, nous étudieront les options durant la saison 2022. De nouveaux volets ont également été commandés. Toute la literie de la cabane de l'A Neuve a été remplacée, des duvets sont maintenant à la disposition des clients.

Le seul bémol de l'année 2021 est que nous avons subi des déprédations à la cabane de l'A Neuve courant octobre alors que la cabane n'était plus gardiennée. Les tables ont été volontairement abimées et le conduit de cheminée a été déplacé. Ce point touchant à la sécurité des hôtes et du bâtiment, nous avons donc décidé de fermer l'accès au corps de la cabane. Nous avons laissé un espace de secours dans le sas d'entrée.

Enfin, nous n'avons pas renouvelé le contrat de la gardienne de la cabane Rambert qui arrivait à son terme de 3 ans. Nous la remercions et nous réjouissons de l'arrivée de deux nouveaux gardiens. Vous pourrez faire leur connaissance dès l'ouverture au mois de juin.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la commission. Ils donnent beaucoup de leur temps et c'est grâce à eux que nous pouvons profiter de cabanes en excellent état lorsque nous parcourons le massif du Trient, que nous faisons le tour des Muerans ou que nous visitons les environs de l'Obergabelhorn et de la Dent Blanche.

Le Châble, le 13 mars 2022

Pour la Commission des Cabanes

Antoine Weber, président